

LINCEUL. L'Académie, Trévoux, Féraud, Gattel, Laveaux, Boiste, Wailly, Noël écrivent *linceul*, et veulent que l'on prononce *leinseul*; cependant le *Dictionnaire des Rimes de Boiste* et celui de Philippon de la Madeleine mettent *linceuil*.

Et le poète Lebrun a dit dans son *Élégie 2*, liv. I :

Quand ma froide dépouille étendue au cercueil
Sera couverte, hélas ! du funèbre *linceuil*.

Mais Domergue, bon grammairien et bon juge, d'accord avec les lexicographes que nous venons d'invoquer, en fait justice dans son *Manuel des Étrangers*, dans lequel il dit (page 158) que l'on a tout d'écrire *linceuil*, et de le faire rimer avec *cercueil*. Il rime avec *seul*.

LIRE, verbe actif. Régulièrement il faut dire en interrogeant : Lis-**JE** bien, et non : Lisé-**JE** bien. Si l'on trouve *lis-je bien* trop dur à l'oreille il n'y a qu'à prendre un autre tour de phrase. (Th. Corneille, sur la 203^e Remarque de *Vaugelas*, et l'Académie, page 234 de ses *Observations*.)

Lire se dit figurément pour apercevoir, voir, connaître, découvrir pénétrer dans la connaissance de quelque chose d'obscur et de caché : « *Lire* dans les astres, dans l'avenir ; *lire* dans la pensée, dans le cœur, dans les yeux de quelqu'un. » (L'Académie.)

On dit aussi : *Lire* quelque chose sur..... « Ceux dont la conduite est le fruit d'une application laborieuse, laissent *lire* sur leur visage l'impression de leurs desseins. » (Le P. de la Rue.)

Et César, qui lisait sa peur sur son visage,
Le flattait par pitié pour lui donner courage.

(Corneille, *Pompeïe*, acte III, sc. 1.)

Il se déguise en vain, je lis sur son visage
Des fiers Domitius l'humeur triste et sauvage.

(Racine, *Britannicus*, acte I, sc. 1.)

Se laisser *LIRE*, se faire *LIRE*, se dit d'un livre qu'on lit sans ennui. L'abbé Desfontaines aimait ces expressions, et il en faisait un fréquent usage.

LITEAUX, LINTEAU.

Liteaux, substantif masculin pluriel, se dit des raies colorées qui traversent certaines toiles d'une lisière à l'autre : « Il n'y a que les pièces de toiles pleines, destinées à faire des nappes et des serviettes, qui aient des *liteaux*. » (L'Académie.)

Linteau est la pièce de bois qui se met en travers au dessus de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre, pour soutenir la maçonnerie : ainsi, lorsqu'on veut parler de serviettes, de nappes, on a tort de dire : *serviettes à linteaux*.

DE LOIN A LOIN, DE LOIN EN LOIN.

Ces phrases adverbiales signifient à une distance considérable de lieu ou de temps, en égard à la chose dont on parle : « Planter des arbres *de loin à*

« *loin* ; » elles signifient aussi, *rarement* : « Il ne me vient plus voir que *de loin à loin*. » (L'Académie, Trévoux, Féraud.)

D'Olivet termine ainsi sa 41^e Remarque sur ce vers de Racine :

Grâce aux dieux ! mon malheur passe mon espérance.

(*Andromaque*, acte V, sc. 5.)

« Ces sortes de hardiesses font un merveilleux effet dans la poésie, lorsqu'elles sont placées à propos et *de loin à loin*. » (*Bibliothèque raisonnée*, tome II, 1741.)

De loin en loin, qui a la même signification, semblerait être une meilleure locution, et beaucoup plus souvent employée que *de loin à loin* ; car plusieurs de nos auteurs, tels que l'abbé Desfontaines, J.-J. Rousseau, Linguet, l'abbé Grosier, La Harpe, dans son *Cours de littérature*, page 506, tome I, en ont fait usage ; cependant, chose étrange ! elle n'est indiquée que dans le *Dictionnaire de Gattel*, dans celui de Féraud et dans celui de Laveaux.

— L'Académie, en 1835, donne cette locution sous trois formes : « Les maisons, les hameaux sont semés *loin à loin*, ou *de loin à loin*, ou *de loin en loin*. » Et elle dit que ces locutions s'appliquent aussi au temps ; mais elle n'indique aucune différence. A. L.

M

M, substantif, est féminin suivant l'appellation ancienne, et masculin suivant l'appellation moderne. (L'Académie.)

MAJESTÉ. Ce mot se dit, par excellence, de Dieu, et, par extension, des rois, des empereurs et de leurs épouses.

Quand il est modifié par un adjectif ou par un participe, on met le féminin : « Votre *majesté* est trop prudente ; votre *majesté* est suppliée. »

Mais quand il est modifié par des substantifs employés adjectivement, les sentiments sont partagés sur le genre ; « Depuis que votre *majesté* est *maître*, (d'autres disent *maîtresse*) de la Franche-Comté. » Cependant *maître* est plus conforme à l'usage, et la raison en est que ce mot peut être regardé comme un véritable substantif. On dit : « Sa *majesté* est le père et le protecteur de son peuple ; » on doit dire de même : Sa *MAJESTÉ* est *maître*, et non pas *maîtresse*, de la Franche-Comté. (Le P. Bouhours, Féraud et Lemare.)

Il est hors de doute, dit Th. Corneille (sur la 533^e Remarque de *Vaugelas*), que quand il s'agit de donner aux rois un titre qui les distingue particulièrement, on doit toujours se servir de *vous*, et qu'il faut dire : « Vous êtes, sire, non seulement le plus grand des rois, mais de tous les hommes le plus clément. » On dira bien : « Votre *majesté* est infiniment éclairée ; » mais on ne peut pas dire : « Votre *majesté* est le plus éclairé (ni la plus éclairée) de tous les rois. »

MAL, substantif masculin, a plusieurs significations. Quelques personnes

disent, dans le sens d'inconfort, de peine : « J'ai eu bien du *mal* à me procurer votre adresse. » — « On a bien du *mal* à gagner sa vie. » — « Il se donne bien du *mal* pour nourrir sa famille. » Ces manières de parler ne sont autorisées que dans le style familier; partout ailleurs il faut dire : « J'ai eu bien de la peine. »

— Cette dernière locution n'est pas plus du style noble que les autres, et nous croyons qu'on peut tout aussi bien écrire : « Il a eu bien du *mal* à vous quitter, » (Académie) que, *il a eu bien de la peine*, etc. Il en sera de même de la locution *dire du mal de quelqu'un*. Nous remarquerons que ce mot existe encore comme adjectif dans ces phrases : *bon an, mal an; bon gré, mal gré*. Il vient alors du latin *malus, mauvais*; et il a servi à former les mots *malheur, malebête, malefain, malemort*. A. L.

MAL, adverbe, voy. PIS.

MARATRE. Ce mot, qui est beau dans le style noble, s'emploie, au figuré, comme nom et même comme adjectif.

La nature envers moi, moins mère que marâtre,
M'a formé très rétif et très opiniâtre. (Destouches, *le Glorieux*, acte III, sc. 1.)

Que maudit soit le jour où la haine marâtre
En foule de ton sein rejeta tes enfants! (Delille, *le Malheur et la Pitié*, ch. IV.)

La jeunesse au travail, ardente, opiniâtre,
Creuse d'un soc tranchant une terre marâtre.
(Gaston, traduction de l'*Énéide*, chant IX.)

La nature marâtre en ces affreux climats,
Ne produit, au lieu d'or, que du fer, des soldats.
(Crébillon, *Rhadamiste et Zénobie*, acte II, sc. 2.)

MARCHER. Ce verbe, qui est beau au figuré, où il appelle un complément, régit la préposition *à*.

Richelieu, Mazarin....
Marcheront à grands pas au pouvoir despotique.
(Voltaire, *la Henriade*, chant VIII.)

Tel est l'arrêt du sort, tout marche à son déclin.
(Delille, traduction des *Géorgiques*, livre I.)

Elle marche à son crime; et l'astre de la nuit,
La lune, en la voyant, se détourne et s'enfuit.
(De Saint-Ange.)

MARIER. Dans le sens propre, on dit *marier à*; dans le sens figuré, on dit *marier à* ou *avec*; mais, comme le dit Laveaux, il y a cette différence entre *marier à* et *marier avec*, que la première expression s'entend de deux choses qui se confondent ensemble, et dont l'union forme un tout :

Les bergers unis aux bergères
Formeront des danses légères,
Et marieront leur voix au son des chalumeaux.
(Gresset, traduction de l'*Églogue V* de Virgile.)

Aux sons harmonieux de sa lyre touchante
Mariant les accents de sa voix gémissante.
(Dulard, traduction de l'*Épisode d'Aristée*.)

L'homme, à peine arraché des antres et des bois,
Aux sons des instruments sut marier sa voix.
(Saint-Lambert, *les Saisons* : l'Hiver.)

et que la seconde s'entend des choses qui ne sont que jointes ensemble, et restent distinctes après leur jonction : « *Marier* la vigne avec l'ormeau.

Il lui remet son glaive, où l'art industrieux
Qui du grand Lycaon éternisa la gloire
Dans la Crète, avec l'or sut marier l'ivoire.
(Gaston, traduction de l'*Énéide*, livre IX.)

— L'Académie n'admet pas cette distinction. Elle dit : « Son père l'a marié à la fille, avec la fille d'un de ses amis. » Et au figuré : « *Marier* la vigne avec l'ormeau, à l'ormeau. » D'ailleurs, la différence établie par Laveaux est plus subtile que vraie; tous les objets qu'on *marie* restant distincts, il y a union, et non pas mélange, confusion. Ainsi les deux prépositions expriment le même rapport. A. L.

MARS EN CARÈME, MARÉE EN CARÈME. La première expression signifie une chose qui ne manque jamais d'arriver, qui se fait toujours en certain temps, à certaine époque.

La seconde expression se dit de ce qui arrive à propos. (Boiste, Laveaux et l'Académie, aux mots *Marée* et *Mars*.)

MARTYR. Ce mot se dit de celui ou de celle qui souffre des peines, des supplices, et même la mort pour la défense de la religion : « Saint-Étienne a été le premier martyr. » — « Sainte Cécile est vierge et martyre. » (L'Académie.)

Il se dit aussi par analogie d'un homme ou d'une femme qui a beaucoup souffert pour une cause profane, ou qui s'expose, par sa conduite, à beaucoup de disgrâces : « Il y a des martyrs de vanité, aussi bien que de piété. » (Nicole.)

L'Amour est un dangereux maître,
Tous ses sujets sont ses martyrs.
(Scudéry.)

Martyre, écrit par un *e* final, sert à exprimer le supplice même, la mort ou les tourments endurés pour la foi; et, dans cette signification, il ne se dit point au pluriel : « L'Eglise a attaché des honneurs à l'opprobre et aux souffrances du martyr. » (Saint-Évremond.)

Il sert encore, par analogie et par exagération, à exprimer toutes sortes de peines de corps et d'esprit : « C'est un martyr que d'avoir à faire à des gens de mauvaise foi. » (L'Académie.)

Et plusieurs, qui tantôt ont appris mon martyr,
Bien loin d'y prendre part, n'en ont rien fait que rire.
(Molière, *Sganarelle*, sc. 16.)

(L'Académie, Trévoux et Féraud.)

MASSACRANT, TE. Ce mot, dont on fait usage dans la conversation, ne se trouve dans aucun dictionnaire; on dit : « Il est aujourd'hui d'une humeur *massacrante*; mais il nous semble que *massacrant* ne peut pas avoir

une analogie naturelle avec l'idée qu'on veut exprimer. Il vaut beaucoup mieux dire : « Il est aujourd'hui de bien mauvaise humeur, » ou « il est d'une « humeur bien bourruée. »

— L'Académie, en 1835, admet ce mot, mais uniquement comme adjectif féminin, et elle le dit usité seulement dans la locution familière, *humeur massacante*, c'est-à-dire, bourruée, grondeuse, menaçante. Le sens de ce mot est donc, par hyperbole, *prête à tout massacrer*. A. L.

MATIN, SOIR. On dit dans le style soutenu : « Hier *au soir*, demain *au soir*; hier *au matin*, demain *au matin*; » mais dans la conversation, on peut dire : « hier *soir*, demain *soir*; hier *matin*, demain *matin*. » (L'Académie, sur la 406^e Remarque de *Vaugelas*, et dans son *Dictionnaire*, aux mots *Matin, Soir, Demain*.)

« Celui-ci donc l'ayant frappé, je le lui rapportai le lendemain *au matin*. » (*Lettre* de Boileau du 6 mars 1707, au bas de sa XVIII^e épigramme.)

Laveaux s'exprime autrement. On dit absolument, et sans rapport au jour : « Les assemblées se tiennent *le soir*; il y va *le soir*, » et non pas *au soir*. Quand il y a rapport au jour, on dit *au soir* : « J'irai vous voir demain *au soir*, lundi *au soir*, jeudi *au soir*. »

Ménage fait remarquer que *demain* indique un futur dans ces phrases : « Il est *demain* fête, quelle fête est-ce *demain*? » c'est-à-dire, il sera *demain* fête, quelle fête sera-ce *demain*?

MATINIER, MATINAL, MATINEUX.

Ces trois adjectifs n'éveillent pas la même idée : *Matinier* signifie qui appartient au matin, et il n'est guère d'usage que dans cette phrase : « J'ai vu « l'étoile *matinière*. »

Matinal, qui s'est levé matin : « Vous n'êtes pas toujours *matinal*. »

Antenor, le premier, sort des bras du sommeil,

Et vient au rendez-vous attendre le soleil.

La déesse des bois n'es point si *matinale*.

(La Fontaine.)

Matineux, qui a l'habitude de se lever matin : « Les belles dames ne sont « guère *matineuses*. » (L'Académie.) — « Notre gentilhomme était fort *matineux* et chasseur. » (*Histoire de Don Quichotte*.)

Les coqs, lui disait-il, ont beau chanter matin,

Je suis plus *matineux* encore.

(La Fontaine, fable 6, livre XI.)

(Roubaud, *Synonymes*.)

MÊLER, au propre, signifie faire un mélange, mettre plusieurs choses ensemble avec une sorte de confusion, et alors il demande la préposition *avec*. On dit : *Mêler* de l'eau *avec* du vin, » et non pas : « *Mêler* de l'eau à du vin. »

Au figuré, il se dit des choses morales, et signifie joindre, unir une chose à une autre; en ce sens, il régit la préposition *à* : Dieu *mêle* sagement aux « douces de ce monde des amertumes salutaires. » (Fléchier.)

Et *mêle*, en se vantant soi-même à tout propos,

Les louanges d'un fat à celles d'un héros.

(Boileau, Discours au roi.)

Mélons aux chants de victoire

Les douces chansons d'amour. (Quinault.)

On les entend *mêler*, dans leurs vœux fanatiques,

Les imprécations aux prières publiques. (Voltaire, *la Henriade*, chant IV.)

MEMBRU, UE; MEMBRÉ, ÉE, adjectifs. Le premier mot se dit d'un homme qui a les membres gros et forts : « On peint Hercule fort et *membru*. »

Le second s'emploie comme terme de blason : « On dit que les jambes et « les cuisses des aigles et d'autres animaux sont *membrées*, » quand elles sont d'un émail différent de celui de l'animal.

— L'Académie ne dit rien aujourd'hui de cette explication qu'elle avait adoptée autrefois; mais elle donne au mot *membré* le sens de : Qui a des membres bien faits, bien proportionnés. Il ne s'emploie guère qu'avec l'adverbe *bien* : « Il est bien *membré*. » A. L.

MÊME (A). L'Académie est d'avis que cette façon de parler adverbiale ne s'emploie qu'avec les verbe *être, mettre, laisser*; mais elle fait observer que cette locution est familière; cependant il serait difficile de la remplacer exactement par d'autres expressions.

Mettre à même et être à même de faire une chose signifient mettre ou être à portée de la faire, donner ou avoir des facilités pour la faire. Ces façons de parler sont bizarres, et ne sont pas certainement du bon style. Plusieurs écrivains, tels que l'abbé Guénée, l'abbé Grosier et Linguet en ont cependant fait usage.

— Le peuple dit *boire à même, manger à même*, c'est-à-dire, sans prendre les précautions, les mesures qu'exige la civilité. *Boire à même* avec la bouteille, sans se servir d'un verre; *manger à même* dans le plat, sans prendre sa part sur une assiette. Boiste cite cette phrase : « Puisez dans la coupe du plaisir, mais ne buvez pas *à même*. » L'Académie n'indique pas cette locution; il faut donc l'éviter. A. L.

MER se prend, dans la langue poétique, figurément et par comparaison, pour un amas considérable :

L'affreux orage roule une mer de poussière.

(Delille, *les Trois Règnes de la Nature*, chant II.)

Une mer de brouillard s'étendait sur la plaine.

(Amalric.)

MERVEILLE. Il ne faut pas confondre, comme l'Académie et la plupart des lexicographes, faire *merveille* et faire des *merveilles* : l'un signifie faire très bien; *faire* y est neutre, et il ne se dit que des choses : « Cette figure « fait *merveille* dans ce discours. » L'autre signifie faire des choses merveilleuses; ici le verbe *faire* y est actif, et il ne se dit que des personnes : « Cet « orateur fait des *merveilles* aujourd'hui. »

— L'Académie, dans sa dernière édition, écrit *faire merveilles*, et n'admet pas du tout *faire merveille* en donnant au verbe un sens neutre; aussi ne paraît-elle appliquer cette locution qu'aux personnes : « Je l'ai vu faire « *merveilles* à ce siège. » Nous pensons qu'il faut se ranger à cet avis. A. L.

A merveille est une expression adverbiale qui ne se met avec le s final que

par les poètes, quand ils ont besoin d'une syllabe de plus. (Féraud, *Dict. crit.*)

— L'Académie n'indique pas cette exception, et nous doutons qu'elle soit aujourd'hui reçue. A. L.

MESSAGER, ÈRE. Dans le langage poétique, Mercure est le *messenger* des dieux; Iris, la *messagère* de Junon; l'Aurore est la *messagère* du Jour, la *messagère* du Soleil; les Zéphirs sont les *messagers* du Printemps; les Aquilons, les *messagers* de l'Hiver; l'hirondelle est la *messagère* du Printemps; le corbeau, le *messenger* de l'orage; l'éclair, le *messenger* du tonnerre.

MESSIRE JEAN (*Poire de*), substantif féminin. Espèce de poire rousse, fort sucrée, qui est mûre en octobre et en novembre. (L'Académie, Trévoux et Richelet.)

Poire de Misserjan est une faute.

MESURE (A). Les désirs s'enflamment à *mesure* qu'ils s'avancent vers la jouissance du souverain bien. » (Fléchier.)

L'Académie dit que cette expression se met quelquefois sans *que*, et qu'alors on la place toujours à la fin de la phrase: « Travaillez, et l'on vous paiera à *mesure*. » Elle dit aussi à *mesure de*: « Les Romains élevaient leurs prétentions à *mesure de* leurs défaites. » (Montesquieu.) — « L'Allemagne est la seule puissance qui se fortifie à *mesure de* ses pertes. » (Le même.) — Voyez au mot FUR.

MÉTAL, MÉTAIL, substantif masculin.

Métal se dit d'un corps minéral qui se forme dans les entrailles de la terre, et qui est fusible et malléable.

Métail est une composition de métaux, ou un mélange de métaux avec ce que l'on appelle des demi-métaux.

Ainsi l'or est un *métal*, et le similor un *métail*.

Roubaud, Buffon, plusieurs autres auteurs estimés, Boiste, Laveaux et Nodier font cette distinction.

— Dans le *Dictionnaire de l'Académie*, il n'est pas question de ce second mot. Il faut donc toujours dire *métal*. A. L.

MI. Cette partie indéclinable, qui entre dans la composition de plusieurs mots, et qui signifie *demi*, se joint ordinairement par un tiret au mot qui la suit. *Mi* est féminin quand il est joint à un nom de mois: « La *mi-mai*, la *mi-août*; » hors de là, il est du même genre que le nom auquel il est joint, excepté *mi-carême*, qui est féminin, quoique *carême* soit masculin: la *mi-carême*. (L'Académie, Féraud et Laveaux.)

Voyez tome I, page 195.

MIDI, MINUIT

Midi est le milieu du jour, le moment où le soleil est parvenu au méridien, cercle qui partage le globe en deux parties égales, ou, ce qui est la même chose, en deux hémisphères, l'un oriental, l'autre occidental.

Minuit est le milieu de la nuit, le moment où le soleil se trouve dans la

partie du méridien qui est au dessous de l'horizon, la partie absolument opposée à celle où est le soleil lorsqu'il est midi.

Ces deux noms substantifs sont masculins, et ne s'emploient point au pluriel; on dit: « J'irai vous voir à *midi précis*. » — Il est *minuit et demi*, « *midi et demi*. » — « Je me rendrai là sur le *midi*, sur le *minuit*, » et non pas: « J'irai vous voir à *midi précise*, à *midi et demie*, sur les *minuit* » sur les *midi*. »

Mais le *midi* s'avance, et la vue affaissée
Se perd dans les vapeurs de la terre embrasée.

(Léonard, *les Saisons*, chant II.)

Le *midi* dévorant brûle un sol desséché. (La Harpe.)

Et déjà tout confus, tenant *midi* sonné,

En soi-même frémit de n'avoir point dîné. (Boileau, *le Lutrin*, chant IV.)

On dit: *MIDI EST SONNÉ*, *MINUIT EST SONNÉ*, et non pas *A SONNÉ*, encore moins *ONT SONNÉ*; mais on dit *l'horloge a sonné*, parce que c'est l'horloge qui sonne, au lieu que ce sont les heures qui sont sonnées par l'horloge.

(Voyez, page 1079, les mots *Après-midi*, *Après-dinée*, etc.)

(Vaugelas, 83^e *Remarque*; l'Académie, page 98 de ses *Observations*; et le *Dictionnaire critique de Féraud*.)

MIEUX. Voyez au mot PIS.

MILLE.

Mille, employé comme adjectif numéral, est des deux genres, et, de même que les autres nombres cardinaux, il ne prend point la marque du pluriel: « Sous Charles V, il n'y avait à la Bibliothèque du roi que 900 volumes; présentement elle en possède plus de trois cent *mille*, sans compter soixante-dix *mille* manuscrits. »

Mille, à plus forte raison, suit la même syntaxe, lorsqu'il n'est pas précédé d'un autre nombre.

Puisse le ciel verser sur toutes vos années

Mille prospérités l'une à l'autre enchaînées. (Racine, *Bérénice*, acte V, sc. 7.)

(Bouhours, page 287. — Buffier, page 371. — Wailly, page 178. — Trévoux et l'Académie.)

Dans la supputation ordinaire des années, *mille* perd sa dernière syllabe; ainsi l'on écrit: « L'an *mil* huit cent seize, et non pas « l'an *mille*, etc. » Dans cette signification, *mil* se dit pour *millième*. — En latin, *millesimus*. (Mêmes autorités.)

Toutefois, voici une observation de Domergue qui peut apporter une modification à cette seconde remarque.

En fait de *millesime*, dit ce grammairien, lorsqu'il s'agit de celui de l'année où l'on se trouve ou qui vient de s'écouler, d'un millésime enfin dont on parle souvent, le besoin d'abrégé a fait écrire *mil*; mais s'il s'agit d'un millésime rarement employé, le mot *mille* reste tout entier. On dira donc: « L'an *mil* huit cent seize, et l'an cinq *mille* huit cent vingt de la création. »

— « Mercier a fait un ouvrage qui a pour titre : l'an deux mille quatre cent quarante. »

Mille s'emploie encore pour signifier un espace de chemin contenant environ mille pas géométriques, ce qui fait un peu plus du tiers de la lieue commune; en ce sens *mille* est substantif, et alors il prend un *s* au pluriel : « Les *milles* d'Angleterre sont un peu plus longs que les *milles* d'Italie. » En latin, *milliarium* (Vaugelas, 373^e Remarque; Wailly, Trévoux et l'Académie.)

Observez que *dix*, *vingt*, *cent* et *mille* se mettent quelquefois pour un nombre incertain, mais fort grand, et qu'ils suivent toujours la même syntaxe : « Nous tenons au monde par *mille* chaînes. » (Nicole.)

Heureux, heureux *mille* fois

L'enfant que le Seigneur rend docile à ses lois : (Racine, *Athalie*, acte II, sc. 9.)

Mille et *mille* douceurs y semblent attachées,
Qui ne sont qu'un amas d'amertumes cachées.

(Cornille, *Héraclius*, acte I, se. 1.)

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez. (Boileau, *Art poétique*.)

..... *Cent* fois la bête a vu l'homme hypocondre
Adorer le métal que lui-même il fit fondre. (Le même, *Satire VIII*.)

Les poètes emploient aussi *trois fois* pour dire *plusieurs fois*. (Lemare, page 691 de son *Cours de langue française*.)

..... O jour trois fois heureux !

MINABLE. Ce mot, employé pour exprimer qu'une personne ou une chose fait pitié, n'est pas français.

MINE se prend au figuré pour ce qui produit abondamment quelque chose, ce qui est une source féconde :

Vois, dit la Liberté, vois le premier des arts (l'agriculture),
De trésors renaissants *mine* toujours féconde,
Qui seul peut suppléer à l'or du nouveau monde. (Thomas.)

... De l'antiquité fouiller les doctes *mines*. (Castel.)

MODULER. L'Académie se contente de dire, dans le sens actif, **MODULER un air**. Dans la langue poétique, il a une signification plus étendue, et se prend comme synonyme de chanter, fredonner, préluder, jouer d'un instrument, dire :

Caché sous l'épaisseur d'un pin majestueux,
Le rossignol soupire et *module ses peines*. (Baour-Lormian.)

..... La belle Circé, fille du dieu du jour,
Modulant avec art sa voix mélodieuse,
Charme de ses doux sons son Ile insidieuse. (Delille, *Enéide*.)

MOISSON. L'Académie dit, au figuré, *moisson de lauriers* et *moisson de gloire*. Pour *moisson de lauriers* il n'y a point de doute :

Ces *moissons de lauriers*, ces honneurs, ces conquêtes,
Ma main, en vous servant, les trouve toutes prêtes.
(Racine, *Iphigénie*, acte V, sc. 2.)

Mais peut-on dire également : des *moissons de gloire* ?

Certainement on ne dirait pas des *moissons d'honneur*, des *moissons de réputation*; *gloire* semble être dans le même ordre d'idées.

C'est ainsi que Laveaux s'exprime; mais à l'autorité de l'Académie, que rejette ce critique, nous ajouterons celle de Boileau, qui a dit (*Art poétique*, ch. IV) :

Que de *moissons de gloire* en courant arrassées !

De Racine (*Iphigénie*, acte V, sc. 2) :

Songez, seigneur, songez à ces *moissons de gloire*,
Qu'à vos vaillantes mains présente la victoire.

De La Fontaine (liv. VII, fable 18) :

Mars nous fait recueillir d'amples *moissons de gloire*.

Et ensuite l'autorité de Boiste, de Noël, de Planche et de Charpentier, qui sont d'avis que *moisson de gloire* se dit par métonymie, et que cette expression est très correcte.

MOITIÉ. L'Académie dit que ce mot se prend dans une signification particulière, et se dit figurément d'une femme à l'égard de son mari : « Comment se porte votre *moitié*? Il a perdu sa chère *moitié*. »

Ces exemples, que donne l'Académie, ne sont que du style familier; beaucoup d'écrivains ont fait usage de cette expression dans le style noble :

Laissez à Ménélas racheter d'un tel prix
Sa coupable *moitié* dont il est trop épris. (Racine, *Iphigénie*, acte IV, sc. 4.)

O toi ! qui de mon âme es la chère *moitié*,
Ma sœur, lis avec moi dans mon cœur effrayé.

(Delille, traduction de l'*Enéide*, livre IV.)

O *moitié de mon âme* ! Est-ce un Dieu qui m'inspire ?

(Traduction de l'*Enéide*, livre IX.)

O *moitié de moi-même* ! idole de mon âme. (Voltaire, *Alzire*, acte III, sc.)

Toi qui fus de mon cœur la plus chère *moitié*,
Cesse enfin d'obéir aux conseils de la haine. (Lebrun, Épître à Du Belloi.)

MONT, MONTAGNE.

L'Académie explique ces mots par la même définition, sans indiquer précisément la différence de leurs significations. *Mont* désigne une masse détachée, ou réellement ou idéalement, de tout autre masse pareille, soit physiquement, soit idéalement; *montagne* ne forme qu'une appellation vague, sans aucune distinction individuelle : aussi faut-il qu'il soit suivi de la préposition *de* pour être appliqué à des objets individuels : « Les *montagnes* des Alpes, de Suisse. »

Le *mont* est opposé au *val* ou *vallon* : « On court par *monts* et par *vaux*. » La *montagne* est proprement opposée à la plaine : « On mène paître un troupeau de la plaine sur la *montagne*. »

Un pays fort inégal, tout coupé de terres, de collines, de monticules, de

monts est *montueux*; un pays, tantôt très élevé, tantôt très bas, entrecoupé de *montagnes* et de plaines, hérissé d'un côté, uni de l'autre est *montagneux*. (Roubaud, *Synonymes*, et Laveaux, *Dictionnaire des diffcultés*.)

MORAL. Voyez la remarque sur ce mot, au mot *Immoral*, et sur le mot *Moralité*.

MOURIR, verbe neutre, s'emploie souvent avec le verbe *faire*; mais il ne se dit pas avec le passif de ce verbe: *Il a été fait mourir* est une construction barbare et très vicieuse. Dites: *On l'a fait mourir*, ou bien: *Il a été exécuté*. (Vaugelas et Th. Corneille, 245^e Remarque. — Féraud et Trévoux.)

Observez que l'on dit bien: « *Mourir* de faim, de chagrin, de douleur, « *mourir* de ses blessures; » mais qu'il ne faut pas dire: « *Mourir* d'un « poignard, d'une épée, d'un boulet de canon. » Il faut dire: « *Mourir* « d'un coup de poignard, d'un coup d'épée, etc. » (Le *Dictionnaire de Féraud*.)

On ne dit pas: *Je meurs d'aller, je meurs de savoir*; mais: *Je meurs d'envie d'aller, de savoir*; et cela ne se dit que dans la conversation familière. (Voltaire, *Commentaires sur Corneille*)

MOUSSEUX, EUSE; MOUSSU, UE.

Mousseux se dit de ce qui mousse, de ce qui fait beaucoup de mousse: « Vin de Champagne *mousseux*, bière *mousseuse*; » et *moussu* se dit de ce qui est couvert de mousse: « Cette pierre est *moussue*. » (L'Académie.) — « Cette carpe était si vieille qu'elle avait la tête toute *moussue*. » (Même autorité.) — « Marchole dit avoir vu, dans les montagnes, une infinité de sapins si *moussus* et si blancs, qu'il semblait que la mousse y fût crue au lieu de branches. » (Trévoux.)

..... L'œil se plaît à voir, au pied des troncs *moussus*,
Leur aimable union et leur groupe confus. (Castel, *les Plantes*, chant III.)
... Un antre *moussu* creusé des mains du temps. (Castel.)

Quelques poètes ont fait le mot *mousseux* synonyme de *moussu*, c'est-à-dire qu'ils lui ont donné le sens de couvert de mousse:

Une grotte *mousseuse*, un coteau verdoyant. (Roucher, *les Mois*, chant VII.)
Parmi des rocs *mousseux* une claire fontaine
Bondit, s'échappe, tombe, etc. M. Michaud.)

Mais ce sont des licences, ou plutôt des fautes que l'on ne saurait tolérer dans la prose.

— Cependant on dit abusivement *une rose mousseuse*. (Académie.)

MUGIR. Ce mot se dit, figurément, du bruit que font les flots de la mer, les vents, les torrents, etc., quand ils sont agités; plusieurs écrivains s'en sont servis dans une autre acception:

Les murs en sont émus, les voûtes en mugissent.
(Boileau, *le Lutrin*, chant III.)

Lorsqu'il entend de loin d'une gueule infernale,
La chicane en fureur mugir dans la grand' salle. (Le même, *Satire VIII*.)

L'astre brillant du jour à l'instant s'obscurcit;
L'air siffle, le ciel gronde, et l'onde au loin mugit.

(Voltaire, *la Henriade*, chant I.)

MURMURATEUR. Ce mot avait été omis par l'Académie jusqu'à l'édition de Moutardier, où il est porté sans remarque.

L. Racine a dit des Juifs:

..... Leur historien ne leur déguise pas
Qu'ils sont *murmurateurs*, séditeux, ingrats. (Poème de la *Religion*, ch. III.)

Ce peuple dont un voile obscurcissait les yeux,
Murmurateur volage, amateur des faux dieux. (Poème de la *Grâce*, ch. I.)

Ce mot peut aussi être employé adjectivement dans le style oratoire ou poétique:

Tel un ruisseau qui, dans sa pente,
Roulant ses flots *murmurateurs*,
Humecte la tige des fleurs
Autour desquelles il serpente. (Dournaut, *Voyage en Brabant*.)

— L'Académie, en 1835, ne donne pas ce mot; et il n'est point assez harmonieux pour qu'on doive le regretter. A. L.

N

N, substantif, est féminin suivant l'appellation ancienne, et masculin suivant l'appellation moderne.

Voyez, dans la première partie de cet ouvrage, pages 13, 20, 21, 57 et 58, ce que nous avons dit sur l'articulation *ne*.

NAÏF. Naturel, sans fard, sans artifice, très simple. L'Académie donne pour exemples: « Les grâces naïves de l'enfance. » — « Il a quelque chose « de naïf dans l'humeur. » — « Une description, une peinture naïve. » — « C'est l'homme du monde le plus naïf. » — « Un amour-propre naïf. »

A cet air si naïf croirait-on qu'elle y touche!
(Regnard, *le Distrait*, acte I, sc. 4.)

Par sa naïve ardeur elle aurait su me plaire.

Naïf se prend aussi comme substantif, et par le *naïf* on entend, en littérature, ce qui naît du sujet et qui en sort sans effort. C'est le sentiment seul qui l'inspire aux bons auteurs.

..... La cour désabusée,
Distingua le naïf du plat et du bouffon,
Et laissa la province admirer le Typhon. (Boileau, *Art poétique*, chant I.)

NAIN, NAÏNE, homme et femme d'une taille beaucoup au dessous de la taille ordinaire: *Un joli nain, une jolie naïne*. (L'Académie, Trévoux et Richelet.)

Nine est un barbarisme.